



## CONFÉRENCE

# MONTAIGNE II - LE DROIT COMPARÉ ET LE RELATIVISME JURIDIQUE

**18 novembre 2021**

Centre Sainte-Barbe - Salle Collinet, 3<sup>e</sup>  
étage

ACCÈS LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES - DIFFUSION EN DIRECT SUR ZOOM - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Cycle de conférences : Raison et droit à la Renaissance

Organisé par [L'école doctorale d'histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit](#)  
[Laboratoire de sociologie juridique](#) (en collaboration avec [l'Institut Michel Villey](#) et [l'Institut d'histoire du droit](#))

sur le thème : **RAISON ET DROIT À LA RENAISSANCE**

**Direction scientifique :**

**[Raphaëlle THERY](#) - [Jérôme CHACORNAC](#) - [Eric MARTIN-HOCQUENGHEM](#)**

D'une durée de deux à trois heures, chacune des conférences porte sur un thème particulier, destiné à illustrer la problématique générale « Raison et droit à la Renaissance ». Deux des conférences, sur les cinq qui avaient été planifiées, se tinrent respectivement les 30 janvier et 5 mars 2020 : « Machiavel : La raison d'Etat » et « Rabelais : l'enseignement du droit ». Après une longue interruption due à la pandémie, les conférences reprennent. Les trois conférences restantes auront donc lieu cet automne, comme à l'accoutumée en salle Collinet, au centre d'histoire du droit, 4 rue Valette, 75005 Paris. Ces conférences pourront également être suivies à distance.

Des textes choisis à l'avance serviront de point de départ à la conférence. Celle-ci débutera par deux communications successives, la première d'un « juriste-philosophe », la seconde d'un philosophe du droit. Le juriste se livrera à une analyse d'honnête homme sur le sujet, puis le philosophe reliera cette analyse à une réflexion d'ensemble sur l'auteur, l'école ou le mouvement intellectuel à l'origine des textes sélectionnés. Ensuite, la conférence se poursuivra par un débat, que les organisateurs espèrent nourri, avec le public.

QUATRIÈME CONFÉRENCE : **MONTAIGNE II** (jeudi 18 novembre 2021, de 17h à 19h-20h)



## Le droit comparé et le relativisme juridique

### INTERVENANTS :

- > [Jérôme CHACORNAC](#), docteur en droit privé, maître de conférences en droit privé à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, membre du laboratoire de sociologie juridique, responsable de la filière internationale du Collège de droit de l'université
- > [Juliette MORICE](#), agrégée de philosophie, docteur en philosophie, maîtresse de conférences en littérature et en philosophie de l'époque moderne à l'université du Mans

À suivre dans le cycle de conférences :

CINQUIÈME CONFÉRENCE : **BACON** (jeudi 16 décembre 2021, de 17h à 19h-20h)

[La scientificité du droit](#)

### Conférences précédentes :

PREMIÈRE CONFÉRENCE : **MACHIAVEL** (jeudi 30 janvier 2020)

[La raison d'État](#)

DEUXIÈME CONFÉRENCE : **RABELAIS** (jeudi 5 mars 2020)

[L'enseignement du droit](#)

TROISIÈME CONFÉRENCE : **MONTAIGNE I** (jeudi 21 octobre 2021)

[Le scepticisme et le droit](#)

### Accès

Accès libre dans la limite des places disponibles, la jauge maximale de la salle Collinet est fixée à 40 personnes.

Les conférences sont ouvertes à tous, aux étudiants de master 1 et de master 2, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs de l'université Paris 2 Panthéon-Assas ou d'autres universités.

Il sera possible de suivre la conférence à distance sur Zoom.

[Lien de connexion](#)

ID de réunion : 913 1518 6618

Code secret : Protagoras

- > Les événements organisés par l'université se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur avec port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.